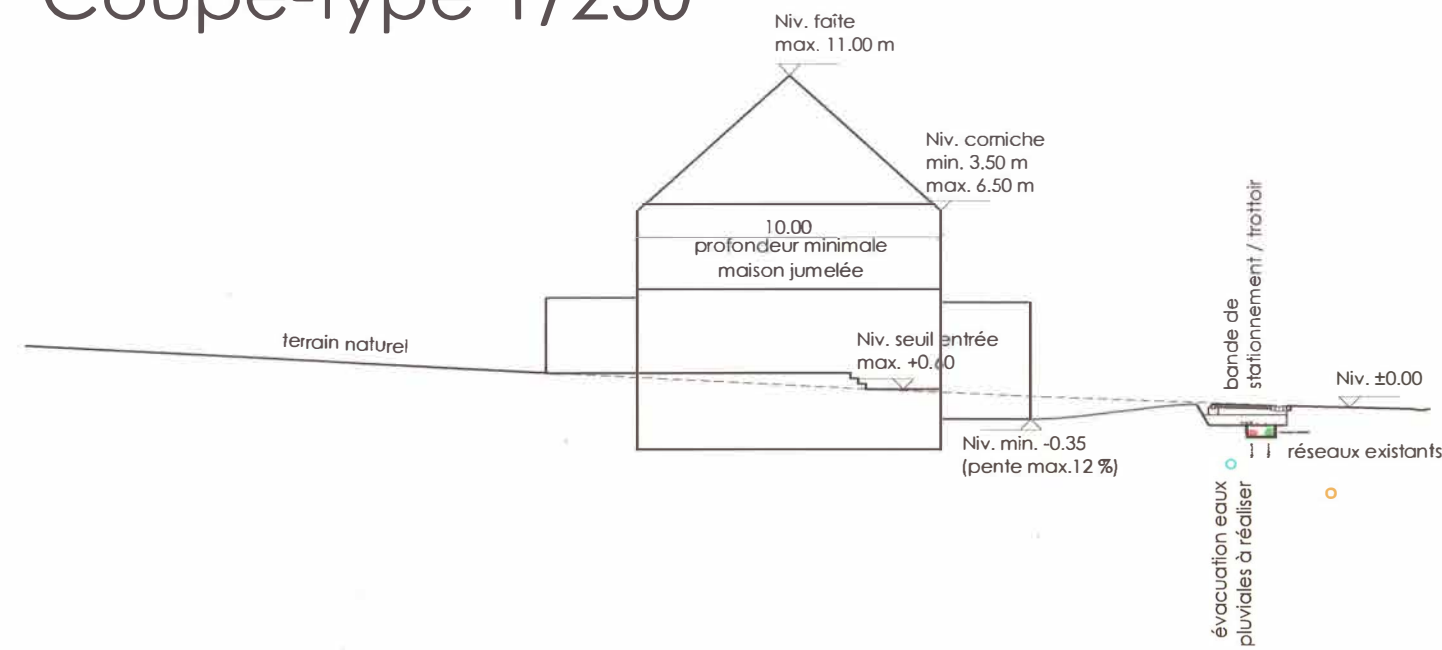


Coupe-type 1/250



LEGENDE :

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol

PAP
ZFD zone à faible densité

II limite supérieure
I - II limite inférieure et supérieure obligatoire

hc-x hauteur à la corniche de x m
ha-x hauteur à l'acrotère de x m
hf-x hauteur au faite de x m

OC construction en ordre contigu
OnC construction en ordre non contigu
mi maisons isolées
mj maisons jumelées
mb maisons en bande

Formes des toitures :

orientation de la façade*
tp toiture plate
tx toiture à x versants, degré d'inclinaison
fm toiture mansardée
t2 toiture principale à 2 versants
éléments bâtis ou naturels à sauvegarder
respect de conditions d'intégration déterminées

* Le faite sera orienté parallèlement à la façade la plus longue de la construction.

Zone	ZM	III	Nombre d'étages pleins
Coefficient d'occupation du sol - COS	0.35	0.7	Coefficient maximal d'utilisation du sol - CMU
Type et disposition des constructions	mj	- t2	Forme des toitures

Implantation des immeubles :

- alignement obligatoire constructions principales
- limites minima/maxima de surfaces constructibles pour constructions principales
- alignement obligatoire dépendances
- limites minima/maxima de surfaces constructibles pour dépendances

Délimitation des lots / parcelles :

- délimitation de zones différentes (abgrenzung unterschiedlicher Nutzung)
- lots privés constructibles
- terrain cédés à la commune

Degré de mixité des fonctions :

- pourcentage minimal de logements par immeuble
- pourcentage minimal et maximal de logements par immeuble
- pourcentage obligatoire de logements par immeuble

Espaces verts :

- EVP espace vert public (affectation spécifiée dans la partie écrite du PAP)
- Evp espace vert privé (affectation spécifiée dans la partie écrite du PAP)
- ADJ aires de jeux

- plantations existantes
- plantations projetées
- arbres à conserver

Voies de circulation :

- rues
- P aires de stationnement / emplacement publics
- chemins piétonniers, 'pistes cyclables'
- accès garage



Vue en plan
Ech. 1/500



Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4	Lot 5	Lot 6	Lot 7	Lot 8	Lot 9
HFD II+I 0,25 0,7	HFD II+I 0,3 0,84	HFD II+I 0,3 0,84	HFD II+I 0,25 0,7	HFD II+I 0,3 0,84	HFD II+I 0,3 0,84	HFD II+I 0,25 0,7	HFD II+I 0,25 0,7	HFD II+I 0,3 0,84
MI T2	MJ T2	MJ T2	MI T2	MJ T2	MJ T2	MI T2	MJ T2	MJ T2

REMARQUE :

- Les surfaces et limites des parcelles sont provisoires; les mesures définitives seront fixées par l'Administration du Cadastre et de la Topographie.

16329 117C
Le présent document appartient à ma décision de ce jour.
Luxembourg, le 15 novembre 2011
Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région
Jean-Marie HALSDORF

A	08.04.2011	Réaménagement espace rue suivant avis MI du 3 janvier 2011
REV.	DATE	MODIFICATION
M. Jean HERTGES 23, rue Compte d'Autel L-7515 MERSCH		
Lotissement "op der Lei" à Drauffelt Plan d'aménagement particulier Vue en plan et coupe		
DATE :	DRESSE :	PLAN N° :
05.07.2010	MS	1187-Z-60-02
ECHELLE :	CONTROLE :	INDICE :
1/500, 1/250		A
FICHER :		1187_PAP_02b
Bureau d'études * Ingénieurs-conseils s.à r.l. 1, rue Kinnikshaff L-8838 Wahl Tél: 88 80 08 Fax: 83 83 37 E-mail: berlux@pt.lu		